Première publication

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Mayguil SA en liquidation, Fribourg
- 2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
- 3. Date de la décision: 06.03.2003
- 4. Echéance de préavis des créances: **01.05.2003**
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: Maître Gérald Page, avocat, c/o BMG, avocats, avenue de Champel 8c, 1206 Genève
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions
- 7. *Remarques*: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude de MMes Gampert & Demierre, notaires 1211 Genève 11

(00924200)